

Image not found or type unknown



Facturation en anglais à une société fr par une autre société fr

Par **hickscorp**, le **06/03/2011** à **22:09**

Bonjour,
J'ai une question assez simple. Je suis gérant d'une **EURL** basée / enregistrée en **France**, qui facture à l'étranger **et** en France. Mon logiciel de facturation édite mes factures en **anglais** (toutes les mentions légales sont présentes, y compris la devise de la facture, le n° de SIRET et TVA intra, délai de paiement, etc).
Dans le cas d'une facturation à l'étranger, tout va bien, puisque mes clients sont soit US / GB, donc l'anglais est OK.
J'aimerais toutefois savoir si ma société facture en France à une société française, est-ce que le fait que les pièces soient en anglais peut poser un problème quelconque ?
Merci de votre aide.
Pierrot.